

# LA FORMATION THEORIQUE

Lors de la formation théorique, communément appelée formation au « code de la route », l'élève suivra des cours portant sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur celle des bons comportements du conducteur.

Les thèmes abordés sont les suivants :

- La vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route
- Les effets des perturbateurs comme l'alcool, les drogues et les médicaments
- L'influence des états émotionnels et de la fatigue.
- Les risques au regard des conditions atmosphériques environnantes et des états de la chaussée.
- Être capable de percevoir, analyser et décider du comportement à adopter
- Avoir des notions d'écomobilité pour une prise de conscience des modalités de déplacement des individus en fonction de leurs besoins pour le bien collectif.

Tous traités au travers de 7 sujets proposés de manière cyclique et animés par un enseignant :

La formation théorique peut se faire soit en formation présentiel, à distance ou mixte au libre choix du stagiaire. En présentiel, la formation se déroule à l'auto-école aux horaires d'ouverture du bureau. Il s'agit de séries de test corrigées et expliquées par un enseignant de la conduite. A distance, le stagiaire a un accès à notre plateforme internet, il peut s'entraîner à n'importe quel moment. Un suivi de sa progression est réalisé par l'auto-école. Il peut contacter l'auto-école pour n'importe quelles questions concernant la formation. Il peut aussi compléter sa formation à distance lorsqu'il en éprouve le besoin par des séries corrigées par un enseignant à l'auto-école afin de pouvoir échanger en direct avec un enseignant.

Des cours théoriques en présentiel sont également proposés pour couvrir différents thèmes importants. Ils sont articulés sur 7 sujets spécifiques (cf Affichage des cours théoriques à l'auto-école et sur [www.vindret.com](http://www.vindret.com)), abordés de façon cyclique sous forme de cours réalisés par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière :

Des stages théoriques de 3 jours sont proposés mensuellement, ils permettent d'aborder différents thèmes spécifiques, d'effectuer des tests, d'évaluer sa progression et de cibler les domaines nécessitant un approfondissement. Profitant ainsi de la dynamique de groupe pour faire progresser chaque individu à son rythme. Ces stages sont encadrés et animés par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière. En complément, ces stagiaires ont accès à la plateforme internet en vue d'assoir leurs connaissances et faire état de leur progression de façon autonome, tout en continuant à s'entraîner.

Les horaires des cours et les dates des stages apparaissent sur [www.vindret.com](http://www.vindret.com) et au sein de l'école de conduite.